

Centre for Human Rights Faculty of Law

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## CONCOURS AFRICAINS DE PROCÈS SIMULÉ DES DROITS DE L'HOMME DE 2020 SE TIENDRA SOUS UNE FORME MODIFIÉE

16 avril 2020

En raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, les organisateurs du Concours Africain de Procès Simulé des Droits de l'Homme ont décidé d'ajuster le format et les dates du Concours Africain 2020. Les tours préliminaires de la Compétition se dérouleront désormais virtuellement, et les demifinales et finale ont été reportées pour décembre 2020 à Dakar.

Ces ajustements ont été rendus nécessaires par la restriction des mouvements et les diverses mesures d'atténuation adoptées par plusieurs pays du continent. Il est devenu clair qu'il ne serait pas possible que le Concours ait lieu dans son format habituel ou aux dates prévues (3-8 août 2020).

Après consultation de nos partenaires, nous avons convenu d'un report et d'un changement de format, comme suit:

- Les tours préliminaires se tiendront virtuellement par vidéoconférence en septembre et octobre 2020. Les dates exactes sont en cours de finalisation et seront communiquées en temps utile.
- Les demi-finales et la finale devraient se tenir à Dakar, au Sénégal, dans la première semaine de décembre 2020. Les dates exactes seront finalisées et communiquées en temps voulu. (Si les circonstances actuelles ne permettent pas d'organiser les demifinales et la finale en personne à Dakar, ces phases devront également se dérouler virtuellement.)

Centre for Human Rights Faculty of Law, University of Pretoria, Pretoria, 0002, South Africa

+27 (0)12 420 3810 Tel +27 (0)12 362 1525 Fax Email chr@up.ac.za Web www.chr.up.ac.za



Les délais d'inscription et de soumission des mémoires sont avancés d'un mois. La

date limite d'inscription est maintenant le 30 juillet et la date limite pour la soumission

des mémoires est maintenant le 30 août. La soumission des itinéraires de voyage ne

sera désormais exigée que pour des équipes qualifiées pour les demi-finales. Ces

détails seront finalisés dès que possible après fin octobre.

Le règlement du concours sera modifié pour refléter les changements susmentionnés.

Les règles modifiées seront communiquées en temps utile.

En tant qu'organisateurs, nous regrettons de ne pouvoir organiser le Concours aux dates initialement

prévues. Nous sommes également conscients que la nature virtuelle des tours préliminaires puisse

poser des difficultés à certaines universités. Cependant, nous pensons qu'il s'agit de la ligne de

conduite la plus responsable à prendre dans les circonstances actuelles.

Nous restons déterminés à faire en sorte que le Concours, qui se déroule sans interruption depuis sa

création en 1992, ne perde pas de son élan et reste un évènement où les étudiants et universitaires

échangent des idées.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet, www.chr.up.ac.za/proces-simule ou

contacter:

Yusuf Sayaad

Coordinateur: Concours Africain de Procès Simulé des Droits de l'Homme

Centre for Human Rights

University of Pretoria

Afrique du Sud

Email:

sayaad.ahmed@gmail.com

eduardo.kapapelo@up.ac.za

carole.viljoen@up.ac.za